

SANS FRONTIÈRES

Caricatures: L'arbre qui cache la forêt

"O Croyants, si vous adoriez Mohammed, apprenez que Mohammed est mort, mais si vous adoriez Allah, alors sachez qu'Allah est Vivant et ne meure jamais" Abou Baker Assaddik

C'est bien du prophète des musulmans que tout le monde parle depuis quelques semaines ? Alors appelons-le par son vrai nom. Mohammed. À l'oreille d'un arabo-musulman, Mahomet sonne faux.

Né le 20 août 571 après JC. A sa mort, en 632, Mohammed laisse derrière lui une civilisation naissante qui se nourrira de son message et s'étendra de l'Atlantique à l'Inde. Aujourd'hui, 1 milliard 300 millions de musulmans partagent tous le même sentiment d'appartenance au prophète Mohammed. Mais en font-ils tous le même portrait ?!

Il y'a 26 ans, un peintre arabo-musulman a eu l'audace d'exposer un portrait de Mohammed illustrant le premier appel que le prophète a reçu de l'ange Gabriel. Des milliers de musulmans se sont arrêtés devant cette fresque durant de longues moments. Aucune indication sur le tableau ne précisait de qui s'agissait-il. Mais les gens reconnaissaient vite le personnage par son visage illuminé. Ses regards effrayés par le premier appel. Ils étaient tellement admiratifs devant la beauté du tableau qu'ils oubliaient que dans la tradition musulmane la reproduction de l'image du prophète est interdite. Aujourd'hui, dans ce même pays arabo-musulman, cette exposition n'aurait pas eu lieu. Le regard a changé parce que le monde a changé un peu.

TOLÉRANCE ET EMPATHIE

Comme tous les musulmans, croyants ou pas, je me sens attaché aux valeurs de paix et de fraternité du prophète Mohammed, mais je ne me suis pas rendu à la manifestation du 11 février à Montréal. Non par crainte de dérapage. Simplement parce que je ne me sentais pas vraiment très concerné par ces fameuses caricatures. Encore moins insulté par leur publication. Mais je ne porterai jamais un regard méprisant envers les manifestants musulmans dans le monde qui ont tenu à exprimer leurs colères, aussi violentes soient-elles. Je comprends parfaitement leurs frustrations.

Ces colères trouvent, à mon avis, leurs racines dans les conséquences d'une situation économique et politique qui ne cesse de se détériorer depuis les 30 dernières années. Une situation qui sépare les riches, de plus en plus riches, des pauvres, de plus en plus pauvres.

En Égypte, ils sont maintenant deux millions à vivre dans les cimetières du Caire. La colère est légitime. Ne pas la comprendre, c'est être complice d'un mépris de plus en plus grand.

ACTEURS DE LA COLÈRE

Pour quand des caricatures sur les acteurs de la colère ? Appelons-les par leur noms: Le FMI, la BM, la pauvreté, la misère, l'absence d'espoir pour des millions de jeunes et l'absence de démocratie. Lumumba, Sankara, Ben Barka, Mahmoud Taha (fondateur des Frères républicains au Soudan) et bien d'autres démocrates des pays d'Afrique et d'Orient avaient été assassinés avec la complicité des démocraties occidentales, pour tuer dans l'oeuf tout éveil démocratique. Serions-nous rendus à réagir à de vulgaires caricatures si de tels crimes n'avaient pas été commis..? Avec ou sans publication des caricatures, la situation aujourd'hui est à ce point explosive que le moindre mépris est perçu par les jeunes désespérés comme une atteinte à ce qui leur reste de dignité..

Un exemple de mépris encore plus grave que celui des caricatures a été démontré par la réaction de peur disproportionnée des démocraties occidentales suite aux élections palestiniennes qui ont donné le Hamas gagnant. Voilà un exemple flagrant de mépris envers un effort de démocratisation. Au lieu de saluer l'effort, on lance une campagne de peur qui cultive les préjugés et l'amalgame. Ariel Sharon, reconnu comme le boucher de Sabra et Chatila, n'a t-il pas changé radicalement une fois élu Premier Ministre? N'a t-il pas lui-même mis fin à la colonisation de la Bande de Gaza. Si Sharon a changé, le Hamas peut changer aussi.

EXCÈS DE MÉPRIS

Un autre exemple de mépris, celui de reprocher à ces manifestants de ne pas retourner leurs colères envers les régimes politiques qui les exploitent et les manipulent. Mais par qui ces régimes sont-ils soutenus? Par qui ont-ils été mis en place? Et pourquoi le faire si c'est pour subir le même sort que les Lumumba, les Sankara, les Ben Barka et les Mahmoud Taha..? Dernièrement, 12 filles saoudiennes ont été brûlées vives, abandonnées par les pompiers, parce qu'elles n'étaient pas voilées. Joël Lebigot reprochait se demandait pourquoi les manifes-

tants contre la publication des caricatures n'ont pas réagis à ce crime. Lorsque les démocraties occidentales arrêteront de soutenir l'Arabie Saoudite, en échange de pétrole, le commentaire du célèbre animateur aura plus de sens et de cohérence.

DEUX POIDS DEUX MESURES

Plus proche de nous, certaines personnes ont vu dans la manifestation du 11 février à Montréal un risque de dérapage, mais son annulation aurait fait peut-être plus de tord. Si la liberté d'expression des caricaturistes danois a provoqué des violences, il faut reconnaître que la manifestation de quelques centaines de musulmans montréalais a permis plutôt de calmer des tentions ? D'ailleurs, lors de cette manifestation, des dialogues ont eu lieu dans le calme entre les musulmans insultés par la publication des caricatures et les tenants de la liberté d'expression. En regardant la télé, j'ai bien noté que le journaliste de RDI avait retiré son micro juste au moment où un dialogue civilisé était entamé entre une musulmane et un manifestant qui revendiquait le droit de diffuser les caricatures!

Malgré leurs différences de langues et de cultures, faute d'un Pape musulman, le prophète Mohammed demeure un lien qui rassemble une grande partie de l'humanité. Mais, contrairement à l'impression que des médias occidentaux donnent, si la majorité des musulmans se sentent interpellés par la publication des fameuses caricatures, ils ne réagissent pas tous avec la même violence des images diffusées. Tous les musulmans ne font pas non plus la même lecture de la publication des caricatures.

Le fait que des musulmans de Montréal ne soient pas d'accord pour tenir une manifestation, démontre la variété des lectures sur un même événement. Peut-être que cela révèlent aussi différentes façons de concevoir la personnalité du prophète Mohammed lui-même.

UN PROPHÈTE NON VIOLENT

Si Mohammed devait réapparaître aujourd'hui, juste le temps de nous dire ce qu'il pense lui-même de cette polémique planétaire, il répéterait peut-être une de ses paroles tel que "Le ressentiment n'est point dans mon caractère". Il faut rappeler que de son vivant, le prophète Mohammed avait été critiqué et insulté par des non musulmans. Nul part, n'est écrit que le prophète réagissait viole-

ment aux insultes. De tous les courants philosophiques de l'islam, le soufisme est celui qui incarne le mieux le message du prophète. Le terme islam est étroitement associé aux notions de paix (Salam) et de non violence. Jamais dans l'histoire de l'islam, une guerre n'a été déclenchée par des soufis.

Mais par définition, le soufisme des soufis est discret. Les soufis ne crient pas sur tous les toits leur valeurs et leur vision du monde. La noblesse de caractère qu'ils cultivent en s'inspirant de la vie même de Mohammed (La Sira), leur donne une confiance et une force intérieure qu'aucune caricature sur le prophète ne réussira à ébranler.

LE SOUFISME COMME ANTIDOTE

Le soufisme a été marginalisé par les pouvoirs en place. Il demeure grandement inconnu parce qu'il n'a jamais cherché de voix politique. Le fondateur du soufisme c'est le prophète Mohammed lui-même, qui a choisi deux de ses compagnons, dont le premier khalife et le quatrième khalife, pour transmettre le secret de ses voix. Mais le soufisme n'a été codifié qu'après sa mort (comme d'ailleurs le Coran qui n'a été transcrit qu'avec l'initiative du troisième khalife du prophète). Le soufisme est considéré comme une science du coeur. Soufi vient du mot «sofa» qui veut dire laine. Les premiers soufi portaient des peaux d'agneau.

Il n'est pas étrange de noter que c'est dans les pays musulmans d'Afrique ou subsiste encore des traditions soufis qu'on retrouve moins de réactions violentes à la publication des caricatures. Mais tous les musulmans ne sont pas des soufis. Certains sont un peu prophètes, mais pas dans leurs pays !!

Le soufisme a donné de grands philosophes comme Al Ghazali, Ibn Alrabi et Djatal Eddine Al Roumi. Ce dernier a écrit les Dedans traduit par l'écrivaine française Eva de Vitray-Meyerovitch, une grande spécialiste et traductrice du soufisme.

Il existe des zaouïa à Montréal où des méthodes soufi sont pratiquées et où le prophète des musulmans est désigné par son vrai nom. **Mohammed ibn Abdallah (SAW).**

Mohamed Lotfi

Journaliste et réalisateur radio

SANS FRONTIÈRES

"L'affaire" des caricatures: une incompréhension générale?

L'affaire dite des « caricatures » a fait couler beaucoup d'encre. Elle a également suscité de vives réactions. C'est surtout l'émotion des musulmans qui semble avoir fait l'objet d'une attention toute particulière. Cela est tout à fait légitime dès lors que c'est la communauté musulmane qui se sentait visée par la publication de ces caricatures litigieuses.

Mais il faut surtout, à mon sens, revenir sur l'incompréhension qui règne au sein de certaines composantes de la société française, mais également dans les autres sociétés européennes.

Tout d'abord, revenons sur le sentiment d'indignation qui a parcouru l'ensemble de la communauté musulmane. Qu'il s'agisse de français de confession musulmane, mais également de tous les autres musulmans non-francophones, les sentiments ont été les mêmes : indignation, offuscation, colère. Nombreuses spéculations ont été faites sur la question. Certains avanceront la pseudo théorie d'un « choc des civilisations ». D'autres y verront la traduction de la radicalisation des musulmans. Ces deux justifications témoignent d'une incompréhension totale de la réaction des musulmans. Il est évidemment bien facile de céder à des explications aussi simplistes, mais qui sont fondamentalement erronées.

La réaction suscitée par la publication de ces caricatures doit être replacée dans un contexte plus global. Il est constant que depuis la commission des odieux attentats du 11 septembre 2001, toute l'attention s'est portée sur la communauté musulmane. Des critiques des plus vives, des approximations des plus simplistes, des jugements erronés, ont été formulés à l'endroit des musulmans en général, et de l'islam en particulier.

Tout cela est à l'origine d'un sentiment d'indignation au sein de la communauté musulmane. Une chose est d'affirmer que certaines personnes utilisent l'islam à des fins guerrières, autre chose est d'assimiler l'ensemble des musulmans à cette « idéologie destructrice ». Les pratiques au sein de la communauté musulmane sont aussi diversifiées que la communauté compte des milliers de personnes.

DIVERSITÉ DES ÉCOLES

L'approche de l'islam n'est pas parfaitement homogène. Si bien que réduire la conception de l'Islam à une seule et unique est absolument inappropriée. Et cela est d'autant plus erroné lorsqu'il s'agit de faire adhérer l'ensemble des musulmans à une approche guerrière et destructrice, approche qui est le fait d'une infime minorité de personnes se réclamant de l'islam. Or, tel était précisément l'objet des caricatures publiées initialement par un journal danois, et reprises par d'autres journaux européens. Et là se pose précisément le problème. Il ne s'agit pas de la question de la représentation du Prophète Mohammed, laquelle est effectivement prohibée par l'Islam, mais qui ne saurait être transposée aux non-

musulmans.

La question ou plutôt le problème est celui de l'assimilation des musulmans au terrorisme. Ces caricatures avaient essentiellement pour objet, à travers le recours à l'image du Prophète Mohammed et de la retranscription de l'attestation de foi prononcée par l'ensemble des musulmans, de faire de chacun d'entre eux un terroriste potentiel, un terroriste en germe. Et cela est inacceptable pour plusieurs raisons. D'une part, ces caricatures contribuent à banaliser davantage l'idée selon laquelle l'islam se ferait l'apologie de la guerre et de la destruction. D'autre part, par la production de ces caricatures, l'idée simpliste qui transparaît est la suivante : vaincre le terrorisme, revient tout simplement à combattre l'islam, et donc a fortiori les musulmans. Et c'est précisément ce qui est dangereux dans la reproduction de ces caricatures. Et c'est également pris dans cet angle là que les caricatures ont affecté les musulmans, lesquels se sont vus érigés en « terroristes ».

ISLAM ET RÉPUBLIQUE

Face à ces sentiments d'indignation, de colère, beaucoup sont ceux qui ont cédé à une analyse simpliste consistant à affirmer que l'islam est, en soi, incompatible avec les valeurs de la République, et notamment avec la liberté publique fondamentale qu'est la liberté d'expression. Une telle affirmation est totalement erronée. Elle a uniquement vocation à alimenter davantage l'impossible conciliation entre les principes de l'islam et les valeurs de la République. Or, nous ne pouvons adhérer à une telle vision des événements. Pis, nous ne pouvons que la condamner. A mon sens, et pour reprendre les termes tout à fait pertinents de Régis Debray, il s'agit davantage de la nécessaire « gestion des devoirs ».

Il convient de préciser que nous sommes totalement d'accord sur le principe de la primauté de la liberté d'expression, laquelle se trouve être même une des libertés les plus fondamentales. Mais une liberté ne permet pas tout. D'ailleurs, l'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen reprend bien cette idée, puisqu'il dispose que « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque Homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits ».

Ainsi, dans l'esprit même des rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'exercice d'une liberté ne pouvait se concevoir sans que des limites soient posées. Cette conception des liber-

tés, est également consacrée dans les articles 22 à 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, laquelle prévoit que des limites doivent être posées à l'exercice des droits et ce en vue d'assurer notamment « la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui ». Il existe donc bien des limites à l'exercice de la liberté d'expression, et celles-ci sont inhérentes à son existence.

LES LIMITES LÉGISLATIVES EXISTENT..!

C'est précisément la position du Législateur (français) lorsqu'il a adopté la loi du 29 juillet 1881, en posant deux limites majeures à l'exercice de la liberté d'expression. Il s'agit d'une part de l'interdiction de la diffamation (définie comme « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé »), et d'autre part de celle de l'injure (qui consiste en « toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait »).

Le Législateur est tellement attaché à cette conception des libertés publiques, qu'il a renforcé le dispositif existant par l'adoption des lois du 1er juillet 1972 et du 13 juillet 1990, lesquelles instituent le délit de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale.

Il résulte de l'ensemble de ces précisions, que la réaction des musulmans s'inscrit bien dans le sentiment fort que les limites à l'exercice de la liberté d'expression ont été franchies. Et affirmer que ces limites ont été franchies, ne signifie pas que nous, musulmans, remettons en cause cette liberté fondamentale. Cela signifie tout simplement que nous exigeons que nos droits et nos libertés, tels qu'ils sont garantis par les lois de la République, soient également respectés. Nous nous plaçons donc dans une logique purement démocratique, et absolument pas théologique. La conciliation entre les principes musulmans et les principes républicains sont donc plus que jamais conciliables. Certains l'ont bien compris, et je ne peux donc que saluer chaleureusement l'intervention de Monsieur le Président de la République Jacques Chirac, de monsieur le Premier Ministre Dominique DE VILLEPIN et celle de Martine Aubry, Maire socialiste de Lille. La justesse de leurs propos ne peut être que vivement appréciée.

Mohamed BECHARI bechari@aol.com

Vice-Président du conseil français du Culte Musulman (CFCM)

Président de la fédération nationale des musulmans de France (FNMF)

Secrétaire général de la Conférence islamique Européenne (IEC/CIE)

LA QUÊTE DU SENS

ATELIERS SOUFIS

(échanges et méditation)

ANIMÉS PAR KARIM BEN DRISS

(Écrivain, PhD. Sociologie)

Tous les mardis

De 19:00 à 21:00

Au Centre *L'instant présent*

9823 St-Laurent, Montréal - Métro Sauvé

Places limitées - Contribution: 5\$

Pour information et réservation:

(514) 885-5079

Visitez notre nouveau site

www.institut-soufi.ca

ism@institut-soufi.ca